



YACHT CLUB DE GENÈVE – ÉCOLE DE VOILE

CONDITIONS GÉNÉRALES 2021

INSCRIPTION

Pour l'inscription de tout nouvel élève mineur au sein de l'école de voile du Yacht Club de Genève (absent de notre base de données), en sus du prix du premier stage, des frais d'adhésion d'un montant de CHF 30.- TTC sont perçus. L'enfant est alors membre du Club jusqu'à ses 18 ans.

Lors de l'inscription, il est obligatoire de respecter les tranches d'âges, seuls les collaborateurs de l'école de voile peuvent surclasser les élèves.

Chaque demande est traitée par ordre de réception au secrétariat.

Le règlement est dû dès lors que l'inscription est confirmée et le stage facturé. Dès réception de la facture par courrier ou e-mail, le responsable légal a un délai de 10 jours pour la régler. Toute inscription faite dans les 10 jours qui précèdent le stage doit être réglée intégralement au moment de la réservation.

Les coordonnées bancaires sont sur demande auprès du secrétariat de l'école de voile.

ANNULATION

1/ Pour toute annulation avant le stage, un émoulement de 20% sur le montant du stage sera retenu pour frais administratif.

2/ Aucun remboursement ne sera fait en cas d'absence de l'élève au stage (sauf accident ou maladie).

3/ En cas d'accident ou de maladie, le cours sera remboursé uniquement sur présentation d'un certificat médical et si le participant a manqué plus de 50% des cours de la session.

4/ Si la réglementation sanitaire impose l'annulation du stage, vous recevrez une note de crédit du montant de celui-ci à utiliser lors de la saison en cours. Au terme de celle-ci, le montant non utilisé ou restant vous sera remboursé.

ACCUEIL

Chaque participant doit arriver 15 minutes avant le début du cours. Pour tout empêchement ou retard, prière d'avertir votre moniteur aux numéros suivants : 022 735 44 42 / 078 951 22 57 ou par e-mail : edv@ycg.ch

Les cours ont lieu au Yacht Club de Genève, Quai de Cologny 61, 1223 Cologny.

ÉQUIPEMENT

Se munir d'un sac contenant : habits chauds de rechange, ciré, chaussures fermées pour l'eau, casquette, lunettes de soleil avec attache, crème solaire, médicaments spécifiques en cas d'asthme, allergies, etc.

L'équipe de l'école de voile met tout en œuvre pour qu'une séparation stricte des genres soit faite lorsque les élèves se changent avant, pendant et après les cours de voile.

Les effets personnels laissés dans les locaux de l'école de voile sont sous la responsabilité de leur détenteur. La direction de l'école de voile ainsi que les moniteurs déclinent toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol sur l'ensemble de la superficie du club avant, pendant et après les cours.

RÈGLE D'OR

Tout participant aux cours doit impérativement :

- Savoir nager
- Porter un gilet de sauvetage (fourni par le club)
- Être couvert par des assurances RC et accident
- Faire preuve de discipline